



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

infirmiers libéraux

Question écrite n° 70361

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les difficultés de nombreuses infirmières libérales à trouver des remplaçants temporaires. Confrontées aux mêmes difficultés que les médecins spécialistes et généralistes en raison de la faible attractivité de certaines régions, notamment rurales, de nombreuses infirmières n'arrivent pas à assurer leur remplacement temporaire lors d'arrêts maladie ou de congés annuels. Ces difficultés amènent certains et certaines soit à annuler leurs périodes de repos pourtant indispensables, soit à mettre en péril leur propre santé. En conséquence, il lui demande de préciser les mesures que compte adopter le gouvernement pour faciliter le remplacement des infirmiers et infirmières libéraux dans les régions à faible attractivité professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70361

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 décembre 2001, page 7035